

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2022/48

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 16 juin 2022

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 8
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Tiphaine FARGIER, Simone GUICHARD.

Excusé(e)s : Agnès GUIGON (procuration à Claire BOMBRUN), Jérôme MERCOYROL (procuration à Yves LAMOINE), Sophie ALLEOUD (procuration à Simone GUICHARD), Bernard PUEYO (procuration à Pierre LAULAGNET), Catherine LEYNON (procuration à Carole THOMAS), Philippe EUVRARD (procuration à Philippe BOUNIARD).

Absent : Michel PREVOST

Tiphaine FARGIER a été élue secrétaire.

Objet : DM1 – Budget Assainissement.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2022 du Budget Annexe d'Assainissement.

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 007-210700050-20220623-202248-DE

- **Section de Fonctionnement**

			Augmentation des Crédits	
Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
042	777	Amortissement subventions d'équipement		50 €
66	66111	Intérêts des emprunts	50 €	
Totaux			50 €	50 €

- **Section d'investissement**

Programme					Augmentation des Crédits	
N°	Intitulé	Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
OPFI	Opérations Financières	040	1391	Amortissement Subventions équipement	50 €	
1011	Lits de Roseaux STEP	16	1641	Emprunt		50 €
Totaux					50 €	50 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

CHARGE son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 juin 2022

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 24 juin 2022
Le Maire
Pierre LAULAGNET

